

Pedagogie : le programme, le maître secondaire, le manuel

Autor(en): **Bardy, Christian**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **61-62 (1994-1997)**

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-817264>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PEDAGOGIE: LE PROGRAMME, LE MAÎTRE SECONDAIRE, LE MANUEL

Christian Bardy

I. Introduction

L'enseignement secondaire inférieur fribourgeois connaît, dans le dernier quart du XIX^e, une période de réformes. On cherche à lui donner, pour les élèves ne poursuivant par leurs études, une teinte professionnelle, pratique.

Le canton de Fribourg ne fait pas office de pionnier en la matière. Il suit simplement la voie ouverte par quelques cantons alémaniques comme Zurich, Lucerne et Soleure. Il peut compter pour cela sur des partisans d'une pédagogie enracinée dans le milieu où vit l'enfant, à l'image de Raphaël Horner.

II. Les enjeux

Au travers de ces réformes, le pouvoir fribourgeois ne recherche pas le progrès à tout prix. Ses motivations ont d'autres sources. Il y a notamment les fameux examens de recrues où Fribourg n'occupe que le 24^e rang national en 1882, ce qui est fort malvenu à une époque où la souveraineté cantonale en matière scolaire est remise en cause.

D'autre part, cet enseignement à caractère pratique présente, pour Georges Python et les conservateurs, un avantage politique dans la mesure où il favorise la stabilité politique et, par conséquent, sociale du canton. La loi scolaire de 1874 oblige chaque district à se doter d'une école secondaire au moins. Mais ces écoles secondaires, qui peuvent avoir deux sections (littéraire et industrielle), sont dans l'ensemble peu fréquentées en raison de leur éloignement et de l'aspect trop théorique de leur enseignement. C'est alors que l'on va s'orienter vers la création, en 1884, d'écoles régionales, sorte de moyen terme entre le primaire et le secondaire.

Après une période d'essai s'éternisant, on va doter ces écoles, en 1895, d'un règlement censé leur donner une meilleure assise. On cherche par le biais de cette nouvelle institution à compléter le bagage de jeunes gens ayant achevé le programme de l'école primaire plutôt que de les faire répéter une ou plusieurs fois la dernière année primaire dans l'attente de leur émancipation¹. En outre, on reprend l'idée du sens professionnel

¹ Les garçons peuvent quitter l'école à 16 ans et les filles à 15.

à donner à l'enseignement. Dans l'intervalle, une école secondaire professionnelle s'est ouverte en 1885 dans la capitale avec pour but de relever l'industrie en formant autre chose que des manoeuvres.

On constate donc l'existence d'un vaste mouvement consistant à donner à l'enseignement secondaire fribourgeois une tendance professionnelle qui doit être industrielle dans les villes et agricole à la campagne. Les conservateurs n'apprécient en effet guère ces jeunes campagnards qui viennent s'installer en ville et grossir les rangs des prolétaires. On veut former en même temps des gens capables de tenir certains postes à l'échelon communal, des élites locales sur lesquelles on puisse s'appuyer.

On s'engage donc sur la voie du progrès. Mais on est loin d'un progressisme à tout va. On se doit pourtant d'arriver à ce que l'agriculture et l'industrie du canton soient en mesure de faire face à la concurrence. Les buts politiques poursuivis attestent d'un progressisme bien fribourgeois: le progressisme tempéré.

Voyons maintenant ce qu'il advient dans la réalité en nous penchant sur les programmes, les maîtres et les manuels.

III. Les programmes

Si l'on envisage la situation sur un plan plus théorique, on constate que le règlement de 1881 pour les écoles secondaires fixe précisément le nombre d'heures hebdomadaires pour chaque branche. Il n'en va pas de même en ce qui concerne le règlement de 1895 à propos des écoles régionales.

Lorsque l'on observe la réalité du terrain cette fois-ci, on s'aperçoit qu'un certain fossé existe, pour les écoles secondaires, entre la théorie et la pratique. On peut également relever des différences d'un établissement à l'autre.

Le règlement prévoit, pour la section industrielle qui nous intéresse plus particulièrement ici, au niveau des branches à caractère plus pratique: 2h. de dessin, ce qui est fort peu, 6h. d'arithmétique et géométrie, 1h. de comptabilité et 2h. d'histoire naturelle / agriculture. L'école secondaire de Bulle, par exemple, va, dans la deuxième moitié des années 1890, renforcer cette tendance avec 7h. de dessin / travaux manuels, le reste correspondant à peu près au programme officiel, même si la notion d'agriculture disparaît. Il est clair que le programme des différentes écoles secondaires dépend de l'orientation prise. La tendance progymnasiale ou professionnelle conditionne les choix des branches et leur poids dans l'horaire.

On nage toutefois dans un certain flou, à tel point que le directeur de l'école secondaire d'Estavayer² écrit à Georges Python pour lui dire combien la nomination

² Joseph Delabays.

d'un inspecteur des écoles secondaires et régionales, qui pourrait harmoniser les programmes, serait bénéfique. Cette proposition ne se concrétisera qu'en 1919. On constate toutefois qu'un effort est réalisé pour lui donner une teinte professionnelle comme nous avons pu le voir avec l'exemple bullois.

Pour ce qui est des écoles régionales, on constate, en comparant le programme de trois d'entre elles³ en 1888, que les notions agricoles que les adeptes de cette nouvelle institution voulaient développer sont pauvrement dotées dans l'horaire (2 à 3h.). Par contre, un gros travail est effectué en français avec 8 à 10h. hebdomadaires. Pour les autres branches à caractère pratique, on notera: 5 à 7h. d'arithmétique / géométrie, 2h. de comptabilité et une heure de dessin.

La situation ne semble guère évoluer avec le temps puisqu'à Domdidier en 1905 on en est à 2 1/2h. d'instruction religieuse et 6h. de français pour 3 petites heures de notions agricoles. Pour les écoles régionales également, l'uniformité n'est pas de mise et Raphaël Horner réclame à Georges Python un programme «*plus scientifique, plus pratique et plus uniforme*»⁴.

Comme on peut le constater, l'école régionale semble avoir plus de peine que l'école secondaire à donner une véritable coloration professionnelle à son enseignement. Comme beaucoup d'élèves des écoles régionales parlent encore patois à la maison, on porte une attention toute particulière à la langue maternelle. De ce fait, la partie pratique se résume le plus souvent, pour les notions agricoles, à quelques conférences sur des sujets ayant trait au monde paysan ou à des leçons pratiques comme celles consacrées à la taille des arbres.

IV. Le maître secondaire

Le maître secondaire a-t-il le profil et la formation lui permettant de dispenser un enseignement de type pratique?

La composition du corps enseignant des écoles secondaires ne s'avère pas uniforme. Les maîtres secondaires, difficiles à dénicher, sont pour le plupart des personnes ayant suivi des études supérieures. On dénombre beaucoup d'ecclésiastiques dans les sections littéraires, tandis que, dans les sections à caractère professionnel, on trouve parfois des spécialistes issus du secteur privé.

On notera qu'aucune formation spéciale n'a été prévue à l'intention des maîtres, exceptés quelques efforts pour mieux former ceux de dessin au tournant du siècle. On fait également appel dans certains cas à de très bons instituteurs.

³ Celles de Courtion, Neirivue et Treyvaux.

⁴ AEF (dossier de l'école régionale de Neirivue): lettre de R. Horner à G. Python, 28 fév. 1890.

En ce qui concerne les écoles régionales, on remarque là aussi des lacunes dans la formation des maîtres. On se contente simplement de recruter parmi les meilleurs instituteurs⁵. Mais ceux-ci ne se bousculent pas au portillon. Ils n'ont bien souvent pas les connaissances nécessaires pour dispenser un véritable enseignement pratique. Le Département de l'Instruction Publique organise bien un cours en 1889 à l'intention des maîtres régionaux *«afin de les initier à l'enseignement des connaissances les plus utiles à l'agriculteur»*⁶. Mais on ne trouve plus trace d'un tel cours par la suite. On comprend bien que dans un tel contexte il était plus facile de faire du français que de l'agriculture, ce qui était également utile au vu des lacunes constatées en langue maternelle.

Précisons encore que la pénurie n'est pas uniquement due à l'insuffisance de la formation. L'hostilité de divers milieux y est aussi pour quelque chose. Hostilité des parents vis-à-vis du développement de l'instruction. Ceux-ci préfèrent l'école primaire, plus proche et plus généreuse en permissions⁷. Mais également hostilité des maîtres primaires eux-mêmes car l'école régionale agit comme révélateur des carences de l'école primaire qu'elle prive de plus de ses meilleurs éléments. Hostilité enfin de certains inspecteurs n'appréciant guère le surcroît de travail qui leur est imposé par les écoles régionales.

V. Les manuels

Existe-t-il, en l'absence d'une formation adéquate des maîtres, des moyens didactiques adaptés à l'orientation que l'on se propose de donner à l'enseignement secondaire inférieur fribourgeois?

Pour ce qui est des écoles secondaires, on constate que les divers établissements n'utilisent pas forcément les mêmes manuels quand ils en utilisent. Le directeur de l'école secondaire professionnelle de Fribourg⁸ y est par exemple hostile car *«avec les manuels, l'élève ne suit pas attentivement la leçon, il se fie sur le manuel, espérant l'étudier à la maison, mais cela malheureusement n'aura pas lieu dans la plupart des cas»*⁹.

⁵ À Rue et Attalens, l'école régionale est dirigée par un Frère de la Doctrine Chrétienne, non formé pour dispenser un enseignement technique.

⁶ Compte rendu de l'administration du Conseil d'État, 1889, p.86.

⁷ Les enfants constituent en effet une main-d'œuvre bienvenue, voire indispensable.

⁸ Amédée Gremaud.

⁹ AEF (dossier de l'école secondaire professionnelle de la ville de Fribourg): Compte rendu de l'école secondaire professionnelle de la ville de Fribourg, 1887-1888, p.7.

Aucun manuel n'est édité spécialement pour favoriser la nouvelle orientation. Il n'en va pas de même pour l'école régionale. Le Département de l'Instruction Publique partage les vues de ceux qui, à l'instar de certains maîtres régionaux, souhaitent disposer d'un manuel devant favoriser l'acquisition des notions agricoles. La tâche est confiée à l'École d'agriculture de Pérolles et le *Manuel d'agriculture à l'usage des écoles régionales et secondaires rurales* paraît en 1896.

La préface annonce clairement la couleur: on veut faire pénétrer la science agricole dans les masses. On estime qu'il est prématuré de le faire à l'école primaire mais que l'école régionale s'y prête bien car «*l'intelligence de l'enfant a acquis déjà une certaine maturité qui lui permet d'assimiler avec fruit un enseignement plus relevé*»¹⁰.

Ce manuel à l'usage des maîtres et des élèves contient «*la somme minimum des connaissances que l'on est en droit d'exiger actuellement d'un agriculteur intelligent et instruit*»¹¹. Il comporte plus de 600 pages, ce qui correspond, selon ses auteurs, à l'enseignement de deux années à raison de 4h. hebdomadaires¹². Il est peu illustré mais les maîtres reçoivent une trentaine de planches murales à expliquer en classe.

Lorsqu'on ouvre ce manuel, on se dit que la barre a visiblement été placée à une hauteur trop élevée. En effet, outre l'étendue de la matière, on trouve, dans les trois parties (sciences générales, agriculture générale et agriculture spéciale) des chapitres qui semblent hors de portée d'élèves sortant de l'école primaire. On pense ici par exemple aux notions de chimie — l'acide pyrophosphorique ou bihydraté devait sans doute laisser les élèves perplexes —, d'économie, de droit avec plusieurs pages sur le droit de propriété, de constructions rurales, etc. Si le contenu s'avère tout à fait pertinent pour l'époque¹³, on se demande si le corps enseignant de l'École d'agriculture de Pérolles a bien réalisé à quel public l'ouvrage s'adressait.

Raphaël Horner pense que ce manuel va rendre l'agriculture fribourgeoise plus concurrentielle. Il doit permettre de faire aimer la terre aux élèves des écoles régionales car c'est là «*le moyen de détourner le paysan des villes qui l'attirent et de l'attacher au sol natal*»¹⁴.

Ce manuel suscite un certain intérêt mais n'est même pas utilisé dans toutes les écoles régionales. C'est notamment le cas à Rue où on le trouve, sans doute à juste titre,

¹⁰ Manuel d'agriculture à l'usage des écoles régionales et secondaires rurales (p.6), préface signée E. de Vevey, directeur de l'École d'agriculture de Pérolles.

¹¹ Ibid.

¹² Rappelons qu'il n'y en a que trois à l'école régionale de Domdidier en 1905.

¹³ R. Horner a du reste insisté sur la valeur de ce manuel dont plusieurs revues agricoles ont fait l'éloge.

¹⁴ Bulletin pédagogique, 1896, p.189.

hors de portée des élèves et à Attalens, le préfet de la Veveyse s'y étant opposé, en plus de son caractère trop encyclopédique et de la sécheresse de son style, pour des raisons morales. Le chapitre consacré à la zootechnie qui aborde les méthodes de reproduction lui apparaît trop scabreux pour des enfants de moins de quinze ans. Autres temps, autres mœurs! La volonté de doter les écoles régionales d'un instrument didactique adéquat était bien présente. On y a même mis certains moyens. Ce manuel aurait pu permettre également d'unifier le programme. Mais on a visiblement et très étrangement surestimé le potentiel des utilisateurs.

VI. Conclusion

Les réformes de l'enseignement secondaire inférieur fribourgeois ont certes un certain impact. Une statistique¹⁵ nous a révélé que 4,3% seulement des anciens élèves de l'école secondaire professionnelle de la capitale se retrouvent sans profession, tandis que plus d'un quart suivent la voie paternelle et que la grande majorité trouve un travail dans le secteur secondaire.

Les écoles régionales voient quant à elles la majorité de leurs anciens élèves se lancer dans le secteur primaire. Plusieurs accèdent au rang d'élites locales. Mais on n'est pas allé jusqu'au bout de l'idée émise lors de l'élaboration des écoles régionales. La tendance pratique a trop souvent été délaissée au profit des quatre branches de l'examen fédéral des recrues¹⁶ au palmarès duquel le canton remonte en flèche, s'installant au 6^e rang en 1907.

L'enseignement secondaire rencontre d'énormes difficultés de développement sur le plan quantitatif. Il n'y a plus que neuf écoles régionales en 1919 alors qu'il y en avait encore 14 en 1895 et la Singine n'a même pas d'école secondaire. À l'aube de la première guerre mondiale, le problème de l'enseignement moyen n'est donc toujours pas résolu. Cette situation illustre bien les attermoissements d'un gouvernement œuvrant à tâtons et pratiquant une politique de progressisme tempéré sur fond de crainte des bouleversements sociaux. Le canton de Fribourg prend ainsi du retard, incapable qu'il est de donner à l'enseignement secondaire inférieur les moyens humains, didactiques, légaux et financiers devant lui permettre d'atteindre les objectifs qu'on lui assigne. C'est pour cette raison que, si l'on en revient à la problématique qui nous intéresse ici, il conviendrait plutôt de parler de lieu de mémoire utopique. Mais la pédagogie ne se nourrit-elle pas aussi d'utopies?

¹⁵ Établie par le directeur Amédée Gremaud pour la période 1885–1897.

¹⁶ Lecture – composition – calcul – instruction civique.

Bibliographie

I. Sources manuscrites

Archives de l'État de Fribourg (dossiers des diverses écoles régionales et secondaires)

II. Sources imprimées

II.a. Publications officielles

Bulletin officiel des lois, décrets, arrêtés et autres actes publics du Grand Conseil et du Conseil d'État du canton de Fribourg, 1874–1919.

Bulletin officiel des séances du Grand Conseil du canton de Fribourg, 1874–1919.

Compte rendu de l'administration du Conseil d'État du canton de Fribourg, 1874–1919.

Compte rendu de l'École secondaire professionnelle de la Ville de Fribourg, 1885–1919.

II.b. Auteurs

Pierre-Philippe BUGNARD: *Le machiavélisme de village*, Lausanne 1983.

Eugène DEVAUD: *Un homme d'État Chrétien: Georges Python*, Paris 1927.

II.c. Manuel scolaire

Corps enseignant de l'École d'agriculture de Pérolles: *Manuel d'agriculture à l'usage des écoles régionales et secondaires rurales*, Fribourg 1896.

II.d. Journaux et périodiques

Le Bulletin pédagogique

La Liberté

II.e. Source principale

Christian BARDY: *Les écoles régionales et les écoles secondaires de garçons dans le canton de Fribourg*, Mémoire de licence Fribourg 1988.